

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 JUIN 2019

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Monsieur Julien ROY et de Monsieur Émilien HAUTEM, absents excusés ayant donné pouvoir, et de Monsieur Alain COLLIGNON, absent.

• Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :

- de retenir l'entreprise « ST Béton Poreux » 40, Rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL, pour effectuer les travaux de nettoyage, démoussage et peinture sur le plateau de sports et de jeux situé place du Stade, pour un montant de 6.427,65€ HT, soit 7.713,18€ TTC et d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires concernant ce dossier.

- de retenir l'entreprise « F.V.M. SASU » 5, avenue de Champagne – 51380 VILLERS-MARMERY, pour effectuer les travaux d'abattage du mur d'entraînement du court de tennis, place du Stade, pour un montant de 1.660,66€ HT, soit 1.992,79€ TTC et d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires concernant ce dossier.

- de louer le logement communal situé 2bis impasse des écoles à partir du 1^{er} Juillet 2019 à Mme Sabine LAURIN, selon le même bail précaire que l'ancienne locataire et pour un loyer mensuel de 500€ et d'autoriser le Maire à signer le bail précaire avec Mme Sabine LAURIN.

Séance levée à 19h15

Le Maire,

Richard FERNANDEZ